

en session édicte des lois jugées nécessaires par les représentants du peuple, le Gouverneur en conseil pourra passer outre. J'estime que si l'on désire que les membres du Parlement s'infligent le hara-kiri, on devrait au moins faire en sorte de sauver les apparences pendant que le Parlement siège. Cet amendement a pour objet d'assurer que, pendant qu'il siège, le Parlement sera suprême en fait de législation nécessaire pour maintenir, dans la mite de ses pouvoirs, la paix, l'ordre et la bonne administration du Canada. J'espère que le premier ministre sera en mesure d'accepter cet amendement.

Le très hon. M. BENNETT: Monsieur le président, le très honorable chef de l'opposition a bien voulu me prévenir, il y a quelques instants, de ce qu'il avait en vue et de ce qu'il vient justement d'exprimer. La seule difficulté, c'est que l'amendement, tel qu'il est rédigé, limiterait les pouvoirs du Gouverneur en conseil relativement à la protection du crédit et des finances du Dominion et de ses provinces, éventualité qui peut se présenter pendant une session du Parlement. J'approuve absolument la proposition en ce qui regarde la paix, l'ordre et la bonne administration du pays, et je tâcherai de faire modifier le texte du paragraphe *b* de telle façon que, lors de la troisième lecture, on puisse ajouter une disposition dans le sens indiqué par le très honorable chef de l'opposition. Les mots "et pour protéger le crédit et la situation financière du Dominion" se trouvaient dans les deux lois précédentes et l'amendement projeté empêcherait d'exercer l'autorité donnée par cet article, par exemple s'il s'agissait de parler à un événement susceptible de se produire, disons entre onze heures du matin et trois heures de l'après-midi. Que le très honorable chef de l'opposition veuille donc accepter la promesse que je lui fais de proposer une modification du texte qui, je crois, le satisfera. Je lui communiquerai cette modification avant que le bill ne quitte la Chambre.

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est l'article relatif à la paix, à l'ordre et à la bonne administration qui m'intéresse le plus.

Le très hon. M. BENNETT: Oui.

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est bien.

(L'article est adopté sur division.)

Rapport est fait sur le projet de loi.

M. l'ORATEUR: Quand le bill sera-t-il lu une troisième fois?

Le très hon. M. BENNETT: A la prochaine séance.

FORCES DE SA MAJESTE EN VISITE

Le très hon. R. B. BENNETT (premier ministre) propose la 3e lecture du projet de loi (bill n° 40) concernant les forces de Sa Majesté en visite, ainsi que l'exercice du commandement, de la discipline et des rattachements des forces de la communauté pendant leur service collectif.

La motion est adoptée.

Le projet de loi est lu pour la 3e fois.

LE BUDGET

SUITE DU DÉBAT SUR L'ÉTAT FINANCIER ANNUEL, SOUIS PAR LE MINISTRE DES FINANCES

La Chambre passe à la suite de la discussion, suspendue le mardi 21 mars, sur la motion de l'honorable E. N. Rhodes (ministre des Finances) invitant M. l'Orateur à quitter le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens.

L'hon. J. L. RALSTON (Shelburne-Yarmouth): A mon titre de Néo-Ecossais et de compatriote, j'ai toujours du plaisir à entendre parler mon honorable ami le ministre des Finances (M. Rhodes). Sa longue expérience parlementaire, sa connaissance des affaires publiques, de même que sa voix et sa bonne mine font que nous sommes heureux de l'entendre parler sur presque tous les sujets. L'an dernier, j'ai eu le plaisir de le féliciter de son accession au poste honorable de ministre des Finances du Dominion et j'ai pu, du moins, le féliciter de sa manière de présenter le budget, et pour l'honneur qui lui avait été décerné, bien que je n'aie pu guère le féliciter sur la teneur de son exposé budgétaire.

Après une année, mon honorable ami, j'en suis convaincu, a su acquérir une expérience qui lui montre que les devoirs d'un ministre des Finances, s'ils sont honorables, sont aussi fort onéreux. Quand je l'écoutais, l'autre jour, connaissant la position marquante qu'il occupe parmi ses collègues, je ne pouvais m'empêcher de songer que, si c'était ce qu'il pouvait offrir de mieux comme discours du budget, notre pays est loin d'être à l'aise sous le Gouvernement actuel.

Aujourd'hui, en discutant le budget, la question que je me suis posée et que je pose à la Chambre est celle-ci: Est-ce bien là le budget qui subsistera quand nous aurons terminé sa discussion à la Chambre? Je me souviens qu'au cours des années passées, quand mon très honorable ami le premier ministre (M. Bennett) était ministre des Finances on présentait des budgets qui indiquaient que la ligne de conduite principale du Gouvernement actuel était de se trouver en mesure d'exécuter une volte-